

Le "mouvement des aînés" : à votre service!

Autor(en): **Rageth, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **1 (1970-1971)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le « mouvement des Aînés » :

A votre service!

Comme le faisait remarquer une correspondante, dans le dernier courrier des lecteurs, on ressent partout, chez les aînés, un grand besoin de clubs. On en a assez de rester à l'écart, à ruminer les amertumes de la vie, tout cela sous prétexte qu'on est vieux. Les personnes âgées de plus en plus refusent cette fatalité et elles ont bien raison! Toutefois, s'il est agréable de profiter des diverses activités offertes par son club de quartier, ou de village, il est souvent difficile pour ceux qui n'ont pas de clubs « sous la main » d'inventer quelque chose. Tant qu'il ne s'agit que de thé et de petits biscuits, cela va toujours. Mais comment meubler la séance, quelles sortes d'activités proposer, où obtenir certains renseignements, de l'aide, des crédits: voilà des questions en forme de nuages noirs qui découragent les plus obstinés et les plus enthousiastes.

C'est la raison pour laquelle les dirigeants des clubs lausannois et de quelques clubs du canton se sont réunis et ont décidé de créer, sous l'appellation de « Mouvement des aînés », une fédération vaudoise des clubs d'aînés.

Encore une « bastringue », direz-vous, avec son cortège de comités, de commissions, d'administration, de pape-rasse... et pas grand-chose d'efficace. Sans compter qu'il va falloir laisser des gens « de l'extérieur » s'ingérer dans nos petites affaires...

Pas du tout, protestent vigoureusement les initiateurs de cette fédération; c'est un **mouvement** que nous aimerions lancer, et pas une institution: un peu comme le Mouvement populaire des familles, ce Mouvement des aînés (MDA) veut se préoccuper activement de la situation des personnes âgées pour tout ce qui concerne les loisirs, représenter l'ensemble des personnes âgées auprès des autorités, stimuler la création de nouveaux clubs, se mettre à leur disposition pour les aider, s'ils le demandent.

Voici, pour illustrer ce qui précède, quelques exemples montrant le caractère précieux d'un tel mouvement:

- Un club, même important, qui fait une demande de réduction pour un spectacle du genre « Holiday on Ice » ou cirque Knie n'obtient pas facilement satisfaction parce qu'il fait figure de petit groupe privilégié; alors qu'une fédération de 5000 à 10.000 membres obtiendra ces faveurs. L'expérience l'a déjà prouvé.
- Autre exemple: Mme Bolomey, veuve, 75 ans, doit être hospitalisée. Elle est triste, non pas à cause de l'opération qu'elle va subir, mais parce qu'elle doit laisser la « Minette » toute seule à la maison. Que faire? Le MDA a pensé à ce douloureux problème et envisage de créer, avec l'aide bénévole de tous ceux qui le voudront, un service de placement temporaire pour chiens, chats et Cie.
- Un club de quartier ou de village désire s'offrir un bon film pour une séance. Mais voilà: le film est cher, la salle de paroisse est trop petite, l'acoustique est mauvaise, l'écran est déchiré et les rideaux ferment mal. Le MDA propose autre chose: il est en discussion avec certains directeurs de salles pour louer une salle, par exemple un après-midi par mois, et passer un très bon film, dans des conditions idéales... et à un prix très bas (1 ou 2 francs). Mais pour obtenir une salle, il faut garantir au moins 400 à 500 places; d'où la nécessité et l'avantage d'une telle fédération.

Je pense que ces exemples montreront à chacun qu'il s'agit vraiment d'un mouvement d'utilité publique.

D'ailleurs, l'assemblée générale est composée des délégués des clubs membres et le comité est élu par cette assemblée. Ainsi, les suggestions, les reproches, les encouragements ne peuvent venir **que des clubs et ceci sans contrepartie.**

Nous souhaitons que les clubs soient nombreux à adhérer à ce Mouvement militant pour le bien-être et la joie de vivre des personnes âgées.

Jean-Pierre Rageth

Nous rappelons aux personnes âgées qu'à partir de **60 ans révolus** nous leur accordons sur leurs **livrets de dépôts** un intérêt de **5%**

BANQUE CANTONALE VAUDOISE